

Résolution

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Ouest

Titre de la résolution

Horaires élargis pour le sauna de Serrières

Auteur-e-s de la résolution

T. Erfling

Destinataire-s de la résolution

Grand Conseil de Neuchâtel

Date et lieu

22.01.2024

Commentaires

Texte de la résolution

Mesdames, Messieurs les député-e-s,

Depuis 2022, il existe un sauna dans une roulotte au bord du lac de Neuchâtel. Ce dernier est installé et ouvert de novembre à mars au Quai Jeanrenaud à Serrières.

A l'heure actuelle et à notre connaissance, il n'y a pas de lois claires concernant cette activité particulière et est, de ce fait, considéré comme un commerce. Cette situation ne permet donc pas une exploitation optimale.

Le sauna s'est établi comme un lieu de rencontre social et communicatif dans le quartier, et ce, pendant une période de l'année où les possibilités d'échanges sociaux sont rares dans le secteur.

Afin de permettre au plus grand nombre de citoyen-ne-s de le fréquenter, les horaires d'ouvertures devraient être autorisés aussi bien les jours ouvrables jusqu'à 20h00, voire plus tard, ainsi que le dimanche, sans devoir être obligatoirement en libre-service.

Pour cette raison, nous vous demandons, avec l'accord de la gérante, Madame Marie Greandjean, de créer une nouvelle ou modifier les bases légales permettant au sauna finnika à Serrières de proposer des heures d'ouvertures élargies pour la prochaine saison d'hiver et offrir un vrai service à la clientèle.

Au nom de l'Assemblée citoyenne Neuchâtel Ouest et en espérant que la situation avance dans la bonne direction en comblant ce flou juridique, Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs les député-e-s, nos salutations distinguées.

Annexe(s) éventuelle(s)